

Considérons les principales industries de ma province à l'heure actuelle. On prétend que les ressources sous-marines sont très prometteuses. Je le crois. De toute évidence, on est sur le point d'en arriver à une entente. Il a été question d'une entente à l'époque où le gouvernement actuel était dans l'opposition. J'espère qu'elle sera bientôt chose faite. Si elle sert bien les intérêts de Terre-Neuve et du Canada, mon parti l'appuiera. Toutefois, si cette entente entre en vigueur et que les gisements d'Hibernia ne sont exploités peut-être qu'en 1989 ou en 1990, étant donné le prix mondial du pétrole et tous les facteurs à considérer dans une entreprise commerciale, quand ces nouveaux emplois seront-ils créés? Que ferons-nous en attendant? Même si les gisements d'Hibernia sont exploités, cela ne règlera pas tous nos problèmes d'emploi.

Il est une autre ressource qui est sans doute le pilier de l'économie dans ma province: les pêches. La Fishery Products International est une des sociétés les plus importantes au monde. Elle a été créée quand nous sommes devenus une province canadienne. Il faut accorder un certain délai à cette compagnie. Elle se maintient péniblement comme toute l'industrie, non pas simplement dans la région de l'Atlantique mais partout au Canada. Le marché n'est pas favorable, à l'heure actuelle. Par conséquent, la principale industrie de la province éprouve encore des difficultés.

La pêche côtière qui est très importante dans ma circonscription a été particulièrement médiocre cette année. Le poisson ne s'approchait guère du rivage. Aucun gouvernement, quelle que soit son allégeance, ne peut dire à coup sûr comment le poisson se déplacera. Des centaines de pêcheurs, sans qu'il en soit de leur faute, n'auront donc pas cette année le nombre de semaines nécessaires pour avoir droit aux prestations. Je prétends donc que l'heure n'est pas bien choisie pour modifier le régime. Il faut maintenant revenir à ce qui se faisait auparavant, c'est-à-dire établir des programmes spéciaux pour aider les pêcheurs qui, sans qu'il en soit de leur faute, ne toucheront aucune prestation.

Au lieu de serrer la vis, nous devons veiller à ce qu'une certaine protection soit accordée. Toutefois, les dispositions concernant l'assurance-chômage ont été rendues plus rigoureuses et quant aux pêches, d'autres mesures ont été adoptées. On a retranché d'autres projets d'investissements, notamment l'aménagement de fumoirs sur la côte du Labrador. Le gouvernement annulera le programme de publicité à l'étranger. L'assurance sera privatisée. Je me demande combien de sociétés seront disposées à assurer les pêcheurs côtiers, leurs filets, leur agrès et leur bateau. Jusqu'à présent, personne n'a manifesté beaucoup d'intérêt. Si le gouvernement s'en occupe, c'est parce que le secteur privé n'a pas répondu. Nous trouverons peut-être des sociétés canadiennes qui s'intéresseront, tout d'un coup, à assurer les palangriers, mais ça m'étonnerait. Il y a de quoi s'inquiéter, car si aucune société n'assure la matériel, il en coûtera cher aux pêcheurs côtiers.

Les droits d'amarrage vont doubler, une année où la pêche a été particulièrement mauvaise. Les pêcheurs devront payer davantage pour leurs cartes et les prévisions météorologiques. Tous ces frais peuvent paraître minimes à une grande entreprise, mais lorsqu'on les ajoute à la charge que supporte déjà un petit pêcheur côtier, une petite entreprise, cela représente un très lourd fardeau. Ce genre de mesures ne créera pas d'emplois dans un secteur en difficulté. Au lieu de cela, c'est le petit entrepreneur qui en souffrira, à une époque où il a déjà

du mal et où il a besoin d'aide. Cela suscitera des difficultés énormes à ceux qui peuvent le moins les supporter.

En ce qui concerne le secteur forestier, en dépit du fait que les usines de la province sont maintenant entre bonnes mains et que la modernisation est en cours, il faut noter que la technologie par elle-même ne fait que supprimer des emplois. Même si la situation est stable dans ce secteur, le troisième de la province, le nombre d'emplois a diminué. Je ne vois pas, dans l'avenir immédiat, où ces nouveaux emplois pourront être créés. Pourtant, on nous dit que le projet de centre forestier, qui devait être installé à Corner Brook, est annulé. Il aurait été une source d'emplois de remplacement dans cette zone de la côte ouest.

Dans le discours du trône et l'exposé économique en particulier, monsieur le Président, les gens de la région atlantique et du Nord ont été laissés pour compte. Je voudrais dire un mot du Nord. Voyons ce qui se produit là. Le prix de l'essence augmente. Les taxes d'aéroport augmentent. Il faut se souvenir, monsieur le Président, que l'avion dans le Nord n'est pas un choix, ce n'est pas un luxe, c'est le seul moyen de transport. Je ne sais pas si le gouvernement comprend cela, mais le seul moyen de sortir des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon ou du Labrador, c'est de prendre l'avion. Si l'on augmente le prix de l'essence et les taxes d'aéroport, les gens de cette région devront supporter des frais supplémentaires, alors qu'ils connaissent déjà le coût de la vie le plus élevé du pays.

En fait, les mesures qui ont été prises sont exactement celles que la Commission canadienne des transports recommandait de ne pas adopter la semaine dernière. Dans l'un des meilleurs rapports qu'elle ait jamais publiés, la Commission canadienne des transports affirme qu'on donnerait aux habitants du Nord un répit dont ils ont bien besoin pour continuer de vivre dans cette partie du pays si on supprimait les taxes d'aéroport et la taxe sur l'essence. Si nous continuons à leur imposer ces fardeaux, nous allons dépeupler le Nord.

Voyons ce qu'on a fait d'autre dans le Nord? Le moratoire concernant l'imposition des avantages sociaux ne durera qu'un an. J'étais persuadé qu'il n'était pas question d'imposer indéfiniment les avantages sociaux dans le Nord, voire de ne plus jamais les imposer. Nous sommes nombreux à avoir combattu cet impôt et nous continuerons de nous battre pour obtenir gain de cause. Le ministre des Finances a déclaré que le moratoire ne durerait qu'un an et qu'ensuite, il examinerait cette question. Il a déclaré que les avantages sociaux dans le Nord pourraient fort bien être imposés à la fin de l'année. Je l'ai averti que j'allais combattre aussi vigoureusement à l'avenir que je l'ai fait jusqu'ici pour qu'un tel impôt ne soit pas appliqué, car il dépeuplerait une région que nous devons bâtir.

● (1640)

Parlons maintenant du sort de nos jeunes. Le chômage est grave chez nos jeunes partout au Canada, mais surtout dans la région de l'Atlantique. A Terre-Neuve, 50 p. 100 des jeunes admissibles aux programmes d'emploi sont sans travail. En attendant, on débloque tant bien que mal 27 millions de dollars pour leur trouver du travail alors que mon parti avait promis 100 millions lorsqu'il formait le gouvernement. Pire, on a sabré le programme de formation dans l'industrie.